

RCS : BASSE TERRE

Code greffe : 9711

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BASSE TERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00115

Numéro SIREN : 448 729 558

Nom ou dénomination : LA PASSERELLE

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001866

Désignation de l'entreprise : SARL LA PASSERELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise BLUE INDIES		Durée de l'exercice précédent* 12		
97095 SAINT BARTHELEMY				
Numéro SIRET* 44872955800040		Néant ☐		
		Exercice N clos le 13/11/2022		
		N-1 13/11/2021		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	7 377	6 234
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	25 500	25 500
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ	BK	32 877	6 234
			26 643	28 119
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
	En cours de production de biens BN	BO		
	En cours de production de services BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR	BS		
	Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
	Autres créances (3) BZ	CA	154 930	143 423
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG	1 098	695
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
TOTAL (III) CJ	CK	156 028	156 028	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	188 905	6 234
		182 672	172 237	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
154 895				
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL LA PASSERELLE

Néant ☐ *

FACULTAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....500.....)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	832	832
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	161 905	156 248
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 021	5 657
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	178 259	170 237
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 000	2 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY	413	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 413	2 000
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	182 672	172 237
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	413	2 000
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LA PASSERELLE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : Blue Indies – Quartier Marigot
BP 135
97095 SAINT BARTHELEMY CEDEX

RCS BASSE-TERRE n°448 729 558
N°GESTION 2012B115
SIRET 448 729 558 00040

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE 14 JUIN

A QUINZE HEURES

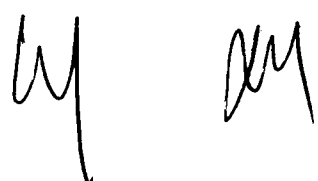
Les Associés de la Société LA PASSERELLE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 EUROS, se sont réunis au siège social régulièrement convoqués.

SONT PRESENTS :

- SARL ETABLISSEMENTS VILY
représentée par Monsieur Hervé MARGOLIS,
propriétaire de QUATRE MILLE CENT VINGT CINQ PARTS, ci 4 125

- Monsieur Xavier MARGOLIS
propriétaire de TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE
QUINZE PARTS, ci..... 3 375

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL,
SEPT MILLE CINQ CENTS PARTS,
ci..... 7 500



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Xavier MARGOLIS, Gérant,

Qui constate la présence d'Associés représentant l'intégralité des parts composant le capital social,

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition des membres de celle-ci :

- Une copie de la convocation
- Le rapport de la gérance sur la gestion de la Société, sur les comptes de l'exercice
- Le bilan, l'annexe et le compte de résultat de l'exercice écoulé

Le Gérant rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Rapport de la gérance sur la gestion de la société et sur les comptes clos le 31 DECEMBRE 2022, approbation desdits comptes et conventions
- Affectation des résultats

Il donne lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.

Enfin, il demande à ceux des Associés qui ont des questions à poser sur la marche des affaires sociales et sur les comptes de l'exercice écoulé, en particulier de se manifester.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes qui figurent à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

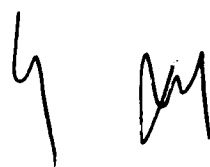
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant et pris connaissance des comptes clos le 31 DECEMBRE 2022,

Approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se traduisant par un bénéfice de 8 021 EUROS.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, au Gérant, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de 8 021 EUROS à « AUTRES RESERVES ».

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que conformément aux dispositions de l'Article 243 BIS du C.G.I., le rapport de gestion qui lui a été présenté mentionnait bien que les dividendes suivants ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

2019 :	NEANT
2020 :	NEANT
2021 :	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à QUINZE heures TRENTE.

Et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les Associés.

Pour la Société ETS VILY
Monsieur Hervé MARGOLIS



Mr Xavier MARGOLIS



LA PASSERELLE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : Blue Indies – Quartier Marigot
BP 135
97095 SAINT BARTHELEMY CEDEX

RCS BASSE-TERRE n°448 729 558
N°GESTION 2012B115
SIRET 448 729 558 00040

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022
TELLE QUE VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2023

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice au poste « AUTRES RESERVES » :

- Autres réserves	8.021 €

TOTAL	8.021 €

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que conformément aux dispositions de l'Article 243 BIS du C.G.I., le rapport de gestion qui lui a été présenté mentionnait bien que les dividendes suivants ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

2019 :	NEANT
2020 :	NEANT
2021 :	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE GERANT
Mr Xavier MARGOLIS

